

L'Institut de droit social du Barreau de Bordeaux expliqué en images.

En ma qualité de Présidente de cet Institut TV7 m'a invité et m'a interrogé le 7 janvier 2015, jour de l'attentat de Charlie Hebdo.

Au début de cet entretien, il est question de ce terrible événement.

Puis, j'explique ce qu'est l'Institut de droit social et les permanences mises en place devant le Conseil de Prud'hommes, référés. La première permanence a eu lieu jeudi 8 janvier 2015 et a été un succès.

Nous nous sommes rencontrés vendredi avec le Président du Conseil de Prud'hommes et le Vice-Président pour faire un point sur cette permanence.

Un « accord de fonctionnement » sera conclu et la prochaine permanence aura lieu le 22 janvier 2015.

Elle s'adresse aux justiciables employeurs ou salariés ayant un dossier auprès du Conseil de Prud'hommes à la section référés.